

Newsletter 5: Passera ou passera pas?

Dans la newsletter précédente, nous vous avons parlé du **budget communal** présenté par la majorité au dernier Conseil Communal de janvier ainsi que l'avis que nous avons sur la façon dont il avait été établi.

Loin de nous l'envie de vous assommer de nouveau avec un sujet aussi peu accrocheur que les comptes. Mais, il nous paraît par contre opportun de vous informer sur des éléments concrets. Et un de ces éléments, c'est que le **budget communal de Neufchâteau est bloqué au niveau de la tutelle de la Province**. Cette dernière étant là pour garantir la recevabilité des documents et vérifier l'élaboration des comptes communaux, elle ne pouvait donc pas laisser passer certains manquements, si pas des manquements certains !

De quoi parle-t-on ? Cela concerne par exemple:

- ♦ le **projet du bus communal** qui est une dépense inadéquate et exorbitante vu la situation financière de la commune. Le coût de la formule proposée par la majorité, à savoir l'achat d'un véhicule et le coût de la personne en charge de le conduire, est bien plus élevé que l'ancienne formule de location de service. De plus, la commune prévoit un emprunt dérisoire et de toute façon hors quota de capacité d'emprunt.
- ♦ la non **réévaluation des dépenses en matière d'énergie**. L'accroissement du coût de l'électricité était inévitable, il devait donc être prévu et budgétisé.
- ♦ **l'absence de plan de gestion actualisé** à joindre obligatoirement au budget.

Notre liste n'est donc pas surprise de voir apparaître ce problème. Il ne fait que souligner le manque de professionnalisme et de bon sens en la matière.

La liste agir ensemble